

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR – 31 MARS 2022

Pour cette 5^{ème} réunion de la saison, organisée en visio à partir de 9 h 30, sont présents Jean-Marc DELCOURT, Jean BERTHO, Jacqueline DURAND, Marie-Thé FALEZAN, Annick GOURMELIN, Anne-Marie NICOLAÏDES et Françoise VAULEON. Sont excusées : Marie-Paule LUCRY et Michelle BLOND.

1 – Concours de scrabble scolaire

La saison avance, et après les finales départementales se profile la **finale régionale** qui aura lieu le **mercredi 27 avril** à Rennes (*41 enfants qualifiés*). Anne-Marie a reçu les informations de la Fédé pour la **finale nationale** prévue le **samedi 4 juin à Paris**. Le Comité Bretagne dispose de **7 places** ; il convient dès à présent de prévoir l'organisation de notre participation (*déplacement, coût, accompagnement...*), les frais étant pris en charge par le Comité. Anne-Marie va établir un état prévisionnel des dépenses (*train, hébergement si retour le dimanche...*).

Jean-Marc, qui avait fait remarquer à la Fédé que la date choisie (*veille des élections*) n'était pas propice à une forte mobilisation (*problèmes de salle*) regrette cependant qu'il n'y ait que deux centres à organiser le **simultané national du 9 avril au profit du scrabble scolaire**, d'autant plus que le bénéfice des inscriptions reste aux Comités pour leurs dépenses dans ce domaine. Il va relancer les clubs mais doute que le résultat soit positif vu le court délai restant. Il propose qu'un TH2 régional au profit du scolaire soit organisé en juin à l'occasion du redémarrage de la Ronde de Bretagne (*cf point relatif à la Ronde de Bretagne*).

2 – Frais kilométriques

Compte tenu de la hausse du prix des carburants, Jean-Marc propose de porter l'**indemnité** de déplacement des arbitres externes de 0,25 € à **0,30 € le km** à effet du **1^{er} mars 2022**. Les membres du bureau approuvent à l'unanimité cette augmentation.

Bien entendu, il faut toujours privilégier le covoiturage pour diminuer les coûts, même si les finances du Comité ne sont pas en « danger ». Jean-Marc et Jean profitent de ce point financier pour annoncer un bilan positif du Championnat de Bretagne. Grâce à des arbitres locaux, à une salle peu chère et à quelques hébergements gratuits, le bénéfice est proche de 600 € dont 30 % seront reversés à Ambon-Muzillac, co-organisateurs avec le Comité Bretagne, en plus des 2€ octroyés par joueur présent le samedi et le dimanche.

3 – Arbitrage

Suite à une observation d'un joueur sollicité pour l'arbitrage d'une compétition, Jean-Marc a regardé la liste des arbitres du Comité et constaté qu'elle est loin d'être à jour (*arbitres n'exerçant plus, nouveaux arbitres régionaux non notés...*). Il va falloir remettre en oeuvre le **suivi de l'arbitrage** et éclaircir le **rôle de chaque niveau** :

- . animateur de club : anime les parties, corrige les bulletins et rentre les scores
- . arbitre de club : arbitre 8 à 12 joueurs quand son club organise une compétition (= *rentre le nom des joueurs, corrige les bulletins, rentre les scores et les contrôle, se met d'accord avec les joueurs à l'issue de la partie*), ne fait pas de double arbitrage, ne se déplace pas dans les autres clubs
- . arbitre local : arbitre entre 10 et 15 joueurs et accepte de se déplacer dans les clubs voisins (*trois fois sur deux ans*) ; double arbitrage non obligatoire
- . arbitre régional : règle fixée par la Fédération ; arbitre environ 15 joueurs (*base 4^{ème} série*), fait du double arbitrage et se déplace selon les besoins du Comité (*trois fois sur deux ans*). C'est aux Présidents de club de demander au Comité le passage d'un arbitre local au niveau régional
- . arbitre fédéral : habilitation sur test passé après l'aval du Comité ; doit faire une compétition par an.

Jean-Marc précise que les arbitres régionaux et fédéraux doivent prioritairement faire partie des commissions d'arbitrage constituées lors des compétitions.

La formation d'un double arbitre se fait en instituant un « triple » arbitrage : un DA en formation « contrôlé » par un DA expérimenté. Quant à Sigles, il n'est plus utile de faire une formation à son utilisation puisqu'il doit à terme disparaître et que presque tous les clubs ont au moins une personne pour le gérer.

Le suivi de l'arbitrage était auparavant effectué par Jacqueline. L'organisation est à revoir pour un effet au 1^{er} septembre : prévoir un **responsable régional** (*qui collecte les infos et met à jour les listes*) et un **délégué départemental** (*qui recense les arbitres de son secteur et fait la remontée au responsable régional*). Jacqueline accepte de reprendre le rôle de responsable régional.

Même si les infos sont déjà données par le biais des fiches de défraiement - à condition qu'elles soient bien remplies, et transmises même s'il n'y a pas de défraiement – Jean-Marc va proposer un tableau de suivi de l'arbitrage par compétition. Il demande aux délégués départementaux de bien vouloir prendre contact en avril avec leurs Présidents de clubs de façon à actualiser les listes d'arbitres. Plus tard, il fera un état des lieux des clubs afin de détecter ceux où il risque d'y avoir des difficultés d'arbitrage à court terme.

4 – Licences

A ce jour, Jean annonce **852 licenciés dont 112 nouvelles licences**. On peut penser recevoir d'autres inscriptions après Vichy et doubler le nombre de nouveaux licenciés atteint il y a deux ans (64).

L'allègement des mesures sanitaires, en particulier la suppression du pass vaccinal, n'a entraîné que peu de retours dans les clubs. Ce n'est pas surprenant au vu de la situation réelle de la pandémie, la remontée du nombre de contaminations ne rassurant pas les personnes non vaccinées. Marie-Thé signale que, sur décision de la mairie de Perros-Guirec, le port du masque est encore obligatoire en intérieur.

L'opération « **quinzaine de promotion du scrabble** » est toujours d'actualité. Deux clubs ont annoncé des journées de promotion : Quiberon, qui bénéficie d'affiches offertes par une banque, et Baud qui a prévu une journée « portes ouvertes » dans une commune voisine. La période va être **prolongée jusqu'en juin** et une relance faite aux clubs. Flyers et affiches peuvent être mis à disposition des clubs par le Comité.

5 – Ronde de Bretagne

Dans la perspective du **redémarrage de la Ronde de Bretagne** rendu possible par la suppression des contraintes sanitaires, il faut rapidement établir un calendrier dans chaque département.

Poursuivant l'idée émise lors du point fait sur le **scrabble scolaire**, Jean-Marc propose que le **TH2 régional** envisagé en juin au profit de ce secteur **fasse partie de la Ronde de Bretagne**. Cette association suscite une question de Marie-Thé concernant le montant de l'inscription et sa répartition. S'agissant d'un TH2 avant tout « scolaire », ce sera 11 €, et, selon les tarifs en vigueur, ces 11 € resteraient au Comité Bretagne puisque le TH scolaire est considéré caritatif. Or, l'intégrer à la Ronde de Bretagne entraînera des frais aux clubs organisateurs (*cadeaux, pot final*).

S'ensuit une discussion sur la qualité de ces TH au profit du scolaire : sont-ils vraiment des tournois caritatifs ? De l'avis général, non : ils sont destinés à financer une formule spécifique de scrabble et non une action humanitaire... En conséquence, le groupe revoit la répartition des 11 € d'inscription et, vu l'absence de redevance fédérale sur les TH scolaires (*on a droit à 3 compétitions par an pour les jeunes et scolaires sans redevance à la Fédé*), il y aura **4 € pour les clubs organisateurs et 7 € pour le Comité**. En revanche, la règle de reversement aux clubs de 30 % des bénéficiaires du Comité ne s'appliquera pas à ces tournois. Jean va mettre à jour le tableau des tarifs pour prendre en compte ce changement.

La date choisie pour ce **TH2 au profit du scolaire/étape de la Ronde de Bretagne** est le **samedi 25 juin**. Il faut donc dès maintenant trouver au moins une salle par secteur. Au sujet de la recherche annuelle de centres organisateurs, Annick explique qu'elle transmet aux clubs de son secteur toutes les dates des compétitions fédérales afin qu'ils se positionnent, puis établit son tableau au fur et à mesure des réponses.

6 – Interclubs régionaux

On constate une nette baisse de la participation aux interclubs nationaux qui ont eu lieu le 20 mars dernier, due sans doute :

- . au fait de jouer le dimanche, en trois parties (*les TH2 organisés le samedi ont plus de succès*)
- . à la difficulté de motiver les joueurs avec une réglementation compliquée (*indices de valeur, divisions...*).

Jean-Marc va proposer au CA de juin d'organiser de nouveau les interclubs régionaux, supprimés lors de l'AG d'octobre 2019. Leur réglementation plus simple et le fait de disposer d'un « joker » par équipe (*sur 5 joueurs, seuls les 4 meilleurs résultats sont pris en compte*), entre autres différences avec les interclubs nationaux, incitent plus les joueurs à participer.

7 – Informations diverses

Le groupe termine ses échanges par quelques points complémentaires :

- . championnat de Bretagne en paires : il se déroulera le **samedi 2 juillet** à Carhaix. Les parties se jouent en 2 mn par coup, elles pourraient être fixées à 11 h, 14 h et 16 h
- . finale Ronde de Bretagne : elle aura lieu le **samedi 24 septembre** à Carhaix
- . formation à l'arbitrage : elle pourra démarrer à la rentrée ; Jean-Marc a commencé à préparer les modules. Il prévoit aussi de mettre des fiches sur le site du Comité

. abonnement zoom : celui des clubs de Quimper et Pluguffan va bientôt arriver à expiration ; il n'y aura pas besoin de le renouveler, l'abonnement détenu par le Comité pouvant être utilisé par les clubs pour leurs séances de scrabble en visio

. arbitrage championnat individuel 56 : Annick sollicite l'aide des arbitres des départements voisins ; Jacqueline l'informe qu'elle peut compter sur elle et trois autres arbitres du 29 ; Jean-Marc se déplacera aussi avec trois autres arbitres du 22

. championnats départementaux 2022-2023 : Annick demande quand ils seront positionnés. Jean-Marc indique que c'est dès que possible, et qu'à cet effet, il faut prévoir une réunion de secteur avant les vacances (*un soir en présentiel*). Auparavant, une **réunion des délégués départementaux** aura lieu le **jeudi 14 avril (à 9 h 30 en visio)** afin de fixer les dates. Quant au championnat régional 2023, la recherche de salle est aussi d'actualité, en principe dans le 22

. Jean annonce l'envoi aux clubs de la facture n° 3

Après ces dernières informations, la réunion prend fin à 12 h 30.

∞ ∞ ∞